Commentaires sur les articles lus

**“Quel est le potentiel des nouvelles technologies dans l’action publique” Le Monde**

**Par Valentin Chaput, membre du think tank Point d’aencrage**

Les défis relatifs à la démocratie doivent être relevés en priorité si on ne veut pas que les technologies des civic tech soient de simples gadgets.

La prolifération des technologies souhaitant transformer cette dernière doit être expliquée aux citoyens.

Le numérique va pouvoir participer à la transformation de la démocratie dans le cadre d’une société plus collaborative.

Cependant, il faudra prendre en compte les intérêts des différents acteurs de cette démocratie collaborative. En effet, les institutions politiques, les citoyens et les associations de la société civile n’ont pas les mêmes intérêts et objectifs : “Les institutions désirent améliorer la qualité et la transparence du service public et moderniser leur gouvernance, les citoyens attendent que de meilleures décisions soient prises avec eux, et les associations cherchent à valoriser leurs actions, accroître leur audience et leurs ressources.

“

Il faut aussi prendre en compte le modèle économique des start-ups qui font les civic-tech.

Certains services proposés par des civic-tech fonctionnent tels des boîte à outils: ils sont utilisés de manière identique par des partis politiques différents. Cette uniformisation et centralisation des technologies est la contrepartie des civic-tech. On n’est plus dans le schéma institutionnel classique.

La question du modèle économique et propriétaire de ces technologies entrent aussi en jeu: il faut un modèle économique numérique durable qui se différencie du modèle classique et des codes ouverts (en open source) pour fiabiliser les données.

Cependant, il faut rester attentif aux réalisations et aux impacts de ces technologies et services si on veut éviter qu’elles soient utilisées par les politiques pour donner seulement une illusion de modernisation (éviter le “tech-washing”).

La priorité est de permettre aux citoyens de mieux s’informer, de collaborer aux décisions publiques et de s’organiser.

Ces technologies doivent être le plus accessibles possibles et devenir des “common-tech”.

Si les civic-tech doivent réinventer, améliorer la démocratie, elles doivent en priorité toucher les populations qui ont perdu foi en la démocratie: les abstentionnistes, les populations marginalisées et pas accentuer la fracture numérique existante. Cela n’aura que pour effet de les isoler encore plus du système politique.

**“Après l’économie collaborative, voici la politique collaborative” - Le Monde**

**Par Claire Gérardin, consultante**

Les nouvelles technologies appliquées à la démocratie vont permettre de combattre l’abstentionnisme et l’indécision des électeurs.

La démocratie est fragile et les électeurs n’ont pas ou plus foi en elle mais cela n’est pas nouveau. Cette fragilité ressort des écrits depuis la révolution française et même bien avant : pour Aristote dans La Politique ou Montesquieu dans De l’esprit des lois le tirage au sort des élus parmi les citoyens était le meilleur moyen d’assurer la démocratie. Carole Peatman dans *Participation and Democratic Theory* (1970) pensait déjà à un système impliquant la participation des citoyens.

Armel le Coz, cofondateur de Démocratie ouverte, a recensé sept familles de civi tech. Cependant pour le politologue Clément Viktorovitch l’impact de ces technologies reste marginal car elles sont peu utilisées. Il est nécessaire d’instaurer une éducation à la participation si on veut augmenter cet impact.

Cette prolifération de familles d’acteurs peut aussi être vue comme un frein à l’efficacité des civic-tech. En effet, toutes les personnes concernées et intéressées par le problème sont éparpillées dans des civic-tech différentes et ne peuvent pas se retrouver autour d’un projet commun de plus grande ampleur.

**Comment le numérique change la politique? Le Monde**

Les civic-techs modifient le jeu des acteurs en court-circuitant les lobbies et les médias. On parle même d’ubérisation de la politique. Cette tendance est une conséquence évidente de ce qui se passe déjà dans d’autres sphères de la société.

“«Jamais dans l'histoire on n'a assisté à une telle créativité démocratique ni à un tel engagement citoyen». Grâce aux «civic tech». “

Cette troisième révolution industrielle est perçue comme une chance donnant de nouveaux moyens d’expérimentation sur le plan politique.

François-Xavier de Vaujany note que les entrepreneurs ont des effets de plus en plus politiques. Il souligne aussi que l’analyse de données est de plus en plus présente dans les discours politiques.

Cette article reprend un verbatim de l’article de Valentin Chaput pour insister encore une fois sur l’importance d’inclure la majorité des citoyens dans ce nouveau système politique et de ne pas créer de nouvelles fractures numériques.

La question du modèle économique à trouver pour les civic-tech revient également.

**Vers la transdémocratie? Le débat**

***Les civic-tech au secours de la démocratie -* Maurice Merchier**

Dans cet article l’auteur est très ferme envers les civic-techs. La révolution démocratique qu’elles représentent, le changement incarné sont illusoire. Rien ne peut être fait par le numérique sans restaurer la confiance des citoyens envers leurs élus. “La technologie seule ne peut rien”. Ces nouvelles technologies développées, notamment par les GAFA, ne sont que des manipulations lucratives entrant dans une logique économique de consommation qui sont, en fait, des entraves à notre citoyenneté.

“Il faut faire prendre conscience que ces nouvelles technologies se déploient dans la sphère de la consommation, du divertissement, du paraître, selon une logique économique [...] bref, à tout ce qui dans l’individu entrave justement son accession à la citoyenneté. Le comportement civique et l’action politique ne sollicitent sûre- ment pas les mêmes zones cérébrales que la chasse aux Pokémon. “

Il est nécessaire d’amorcer une démystification de cette proclamation de révolution de la société. Les politiques doivent récupérer le mouvement en utilisant eux-mêmes ces technologies.

C’est le meilleur moyen d’introduire les civic-tech dans la démocratie et de montrer une ouverture, d’amorcer une éducation participative. Les politiques doivent lancer le mouvement en utilisant ces outils afin de recréer un lien et une confiance avec les citoyens.

C’est le cas du logiciel NationBuilder pour faire du porte à porte virtuel ou des initiatives de Parlement et Citoyens.

Cependant la participation à ces initiatives est faible et est peu prise en compte lors des décisions.

“Par exemple, le projet de loi sur la biodiversité a été totalement détricoté par le Sénat, très peu des contributions des internautes à la loi Lemaire sur le numérique ont été retenues, et le projet participatif de la canopée des Halles a abouti à une réalisation «discutable» et surtout à un flot de plaintes des riverains.”

Ces technologies ne changent rien fondamentalement à la démocratie participative et n’ont qu’une “fonction décorative”. Loin d’effacer les dérives démocratiques, elles vont seulement faire différer ces dérives le temps que sature leur dimension ludique.

Les civic-techs entraînent finalement une dépossession du pouvoir politique qui finit par appartenir à des entreprises d’abord intéressées par leur développement, puissance et profit.

Il n’y a pas de transfert de pouvoir mais plutôt un abandon du pouvoir aux machines.

**Civic tech ou civic busines ? Regards citoyens**

De nombreuses civic-tech ne respectent pas les principes mêmes de la démocratie qu’ils défendent pourtant.

Le numérique n’est pas démocratique en soi. On a une perte de contrôle de la démocratie avec ces outils numériques.

Les civic-tech et idées de gouvernement ouvert sont nés dans l’open Data mais sont rapidement apparus des problèmes de transparence et de monopole lucratif. Cette transition numérique doit tout de même respecter les principes fondateurs de notre démocratie.

Il est question de savoir si les civic-techs ne sont pas des civic-business: les start-ups vont refuser de s’appliquer les principes de transparence qu’elles prônent pour la démocratie sur les questions de logiciels ou les questions purement économiques.

L’aspect crucial des civic-tech, dans un soucis de cohérence, est de proposer un code source libre.

Pouvoir vérifier le traitement des données au sien des algorithmes est primordial.

Il est aussi question de la rémunération de ces acteurs des civic-tech: la démocratie est fondée essentiellement sur la base du bénévolat mais ces start-ups veulent reproduire les modèles économiques qu’elles souhaitent modifier dans la société, dans leur fonctionnement.

**“Citoyens hackeurs”** **Clément Mabi sur le site laviedesidees**

Dans cet article ressortent différents degrés d’institutionnalisation des civic-tech. On a d’un côté des civic-tech dans une logique de contre-pouvoir, des lobbies citoyens et de l’autre des projets de collaboration avec les pouvoirs publics. Sur un autre axe on trouve d’un côté des acteurs cherchant à approfondir la démocratie institutionnelle et de l’autre des acteurs dans une logique de transformation et de renouvellement profond.

Clément Mabi relève 4 groupes d’acteurs différents.

Les “réformateurs externes” qui souhaitent approfondir la représentation des citoyens en favorisant la collaboration entre citoyens et institutions. On trouve les plateformes d’intelligence collective de débat comme Stig ou Fluicity ou des comparateurs de programmes.

Les élus voient dans ces civic-techs un moyen de rester en contact avec les citoyens.

Un autre groupe est celui des “réformateurs critiques” voulant une transformation de la démocratie institutionnelle en mobilisant la société civile. Ces acteurs se basent sur des projets open source.

Le troisième groupe d’acteurs est celui des “hackeurs embarqués” qui souhaitent réformer en profondeur le système démocratique en s’y impliquant. Ils veulent participer au fonctionnement de la démocratie pour le modifier de l’intérieur. Ces acteurs proposent des initiatives de lois aux citoyens et veulent présenter des candidats citoyens aux élections, c’est le cas de laprimaire.org ou de #mavoix.

Le dernier groupe est celui des “critiques externes” qui regroupe les initiatives de contre-pouvoir. On trouve des sites de vérification d’information comme Regards Citoyens ou de décryptage de mécanismes politiques comme Acropolis.

Une des questions qui se pose également sur les civic-tech est celle des utilisateurs.

Quels individus vont être concernés par ces technologies?

La préoccupation principale va d’abord être de prouver l’efficacité de ces outils avant de, plus tard, chercher à les généraliser.

Les équipements techniques choisis pour la mise en place de ces moyens ne pourront pas être en dehors de toute logique de régulation.

La question du modèle économique des civic-techs se pose également : civic tech ou civic business ?

**Paris accueille le premier incubateur pour les Civic Tech - La tribune**

**Sylvain Rolland**

Le 6 décembre 2016 a été lancé dans le 11ème arrondissement de Paris le premier incubateur français dédié aux civic-techs. Cet incubateur est né de l’initiative de Roamin Stiline, président de Démocratie Ouverte, dans une nécessité de structuration du mouvement. Le défi de cet incubateur sera d’ouvrir les civic-techs au grand public, d’augmenter leur impact.

En février 2017 commencera un appel à projet visant deux types de travaux:

* un programme appelé défricheurs citoyens sera destiné aux projets naissants, pour transformer l’idée en un concept viable.
* un autre intitulé transformateurs démocratiques visera les projets plus poussés afin d’accroître leur impact et de participer activement à leur développement.

Le projet a été développé avec le cabinet d’Axelle Lemaire, secrétaire d’état au numérique.